



Bonjour Docteur,

Je vous prie de trouver ci-dessous les informations relatives à votre demande d'audit.

1. L'OBJECTIF

“Exercez l'esprit tranquille, dans un environnement maîtrisé.”

La conformité d'un cabinet dentaire ne se limite pas à l'hygiène de base. Elle englobe la maîtrise des circuits, la qualité de l'air, le choix des matériaux et la fluidité de votre organisation.

Mon intervention vise à :

- **Sécuriser votre exercice et vos patients.**
- **Mettre à jour vos protocoles selon les dernières normes.**
- **Fédérer votre équipe autour de pratiques claires et partagées.**

2. VOTRE ACCOMPAGNEMENT EN 3 ÉTAPES

ÉTAPE 1 : L'IMMERSION (Audit sur site)

- **Analyse complète des circuits** : Marche en avant, zone de stérilisation, salle de soins.
- **Contrôle technique** : Vérification des points critiques (revêtements, ventilation, stockage).
- **Prise de photos** : Documentation précise pour identifier les zones d'amélioration.

Le + : Un regard extérieur et expert pour repérer ce que l'habitude rend invisible.

ÉTAPE 2 : LA SOLUTION (Rédaction des protocoles)

- **Rédaction personnalisée** : Je crée VOS protocoles, adaptés à la configuration réelle de votre cabinet avec des photos de vos équipements.
- **Livraison des documents** : Des fiches claires, applicables immédiatement par vous et vos assistantes.

ÉTAPE 3 : LA CONSOLIDATION (Suivi Visio à J+15)

- **Session en visioconférence** (env. 2 semaines après l'audit).
- **FAQ avec l'équipe** : On lève les doutes et on ajuste les détails.
- **Validation finale** : On s'assure que tout est fluide et compris.



3. VOTRE INVESTISSEMENT

Une prestation globale incluant le déplacement, l'analyse, la rédaction documentaire et le suivi d'équipe.

Tarif : 3 200 € HT

Modalités de règlement :

- **Acompte de 50% (1 600 € HT)** : À régler pour validation du créneau, au plus tard 2 semaines avant l'audit.
- **Solde (1 600 € HT)** : À régler à la livraison des protocoles personnalisés.

4. POURQUOI CHOISIR CET ACCOMPAGNEMENT ?

- **Expertise reconnue** : Formateur auprès des URPS et expert en environnements de soins.
- **Formation URPS** : Mise en avant par [l'ARS / PACA sur leur site](#).
- **Approche pragmatique** : Je connais la réalité d'un cabinet (contraintes de temps, gestion patient). Je propose des solutions réalistes, pas impossibles.
- **Technicité pointue** : Maîtrise des normes spécifiques (traitement de l'air, traitement de l'eau, surfaces rectifiées, asepsie).

Dès réception de la lettre de mission (ci-jointe) à me renvoyer signée avec votre cachet commercial nous planifierons ensemble une date d'intervention.

Dans cette attente,
Bien cordialement,

Stéphane SANANÈS

Formateur en Hygiène Hospitalière et Dentaire

Audit de Conformité Hygiène & Stérilisation : Secteurs Dentaire et Ophtalmologique

Titulaire d'un Diplôme Universitaire en Stérilisation Hospitalière à GRENOBLE

Titulaire d'un Diplôme Universitaire en Infections Nosocomiales et qualité de soins à CAEN.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75170307717 auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état



Cliquez ici pour consulter la validité du certificat



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification Qualiopi a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION

Tél: 06.73.84.77.66

Mail: contact@ctapratique.com

Web: www.ctapratique.com



Organisme de formation certifié QUALIOPi **C'ta Pratique**

Stéphane SANANÈS – Formateur en Hygiène et Stérilisation Hospitalière et Dentaire

17200 ROYAN - France – 06.73.84.77.66 – www.ctapratique.fr